

Rapport annuel d'activité 2019

Pêche à l'épervier dans un des lacs piscicoles ouvert hors période de pêche.



Une des femmes bénéficiaires avec un sac cousu par ses soins. Ses activités de couture lui permettent de compléter avantageusement ses revenus.



SOMMAIRE

1. Association Glocal	3
1.1 Présentation.....	3
1.2 Objectifs	3
1.3 Mot du président	4
2. Organisation.....	5
2.1 Comité et direction.....	5
2.2 Membres et équipes d’animatrices et animateurs	5
2.3 Organe de révision	5
3. Activités.....	6
3.1 Mise en œuvre des projets à Madagascar	6
3.2 Éducation à l’environnement	8
3.3 Participation à des manifestations	10
4. Perspectives	11
4.1 Pour l’Agenda21 à Madagascar	11
4.2 Pour l’éducation au développement durable et à l’environnement	12
5. Comptes et rapport de l’organe de révision	13
6. Remerciements.....	21

1. Association Glocal

1.1 Présentation

Glocal est une association, créée en août 2010, visant à promouvoir le développement durable en Suisse et à l'étranger.

1.2 Objectifs

Les objectifs de l'association sont notamment de :

- produire et diffuser des informations afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;
- soutenir des programmes et projets allant dans le sens de la durabilité notamment dans les pays en développement

Alphabétisation des femmes bénéficiaires du projet, commune d' Alakamisy décembre 2019



1.3 Mot du président

Chers Membres, sympathisants, animateurs, Chère Madame, Cher Monsieur,

C'est avec plaisir que je vous présente notre rapport d'activités 2019. Vous y trouverez des explications et des détails sur nos activités que ce soit à Genève ou à Madagascar et qui montrent la diversité de nos actions.

Cette année, nous avons démarré le projet « Éducation et revenus » dans deux nouvelles communes malgaches qui ont formulé un Agenda21 composé de 17 projets. Quant aux projets des trois autres communes, nous avons réalisé une auto-évaluation, faute de financement pour une évaluation externe. Nous reprendrons ces projets en 2021 après avoir tirés les leçons des activités menées depuis 2011.

Nos activités de sensibilisation se maintiennent dans les différentes écoles primaires avec la prise en charge de l'animation du rucher du Parc Navazza. Nous sommes également présents dans les différentes manifestations afin de nous faire connaître.

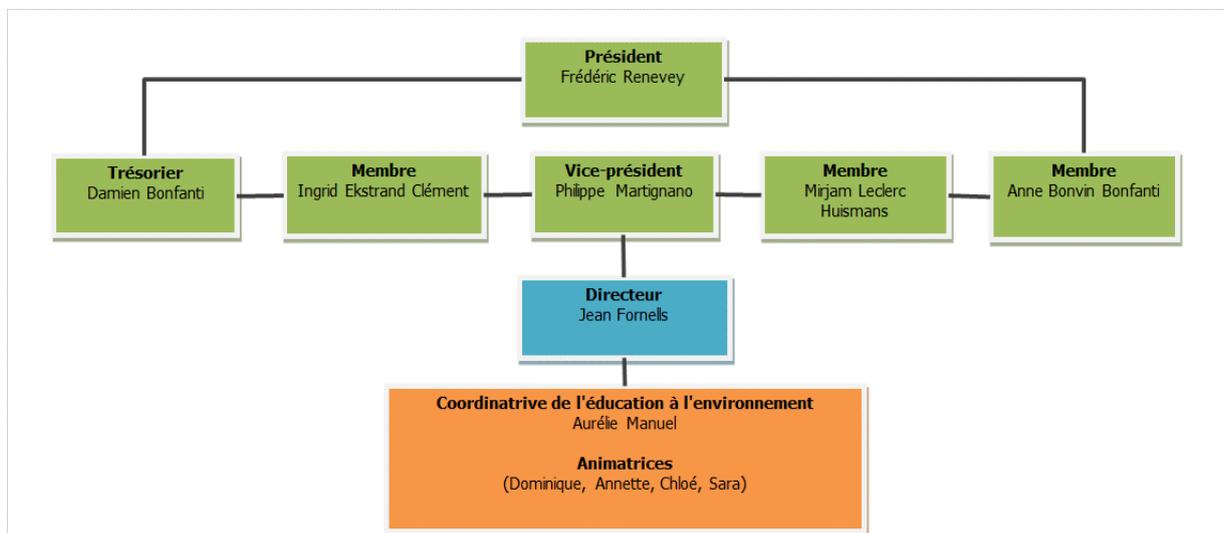
Un très grand merci à tous ceux qui participent de près ou de loin à nos actions. Merci à mon Comité pour tout le travail accompli au cours de cette année, merci au directeur sans qui les projets ne verraient jamais le jour, merci aux animateurs qui donnent vie à nos projets pédagogiques, merci à nos membres pour leur soutien tant moral que financier et enfin, et particulièrement, un très grand merci à toutes les collectivités, aux fondations et la Fédération Genevoise de Coopération qui nous soutiennent et permettent concrètement la poursuite de nos actions envers les communautés défavorisées dans une perspective à long terme.

Bonne lecture !

Frédéric Renevey

2. Organisation

2.1 Comité et direction



Le comité de l'association Glocal est composé de six membres. Les membres du comité ne touchent pas de salaire ni de jetons de présence. Les membres du comité se sont réunis fréquemment tout au long de l'année 2019. Le directeur reçoit les directives du comité puis organise, suit et réalise les prestations en lien avec les activités et les buts de l'association. Il est aussi chargé de la direction des projets des programmes (Agenda21) à Madagascar du suivi et des demandes de dons.

2.2 Membres et équipes d'animatrices et animateurs

À la fin de l'année, le nombre de personnes cotisantes se montait à 18. La page facebook de Glocal comptait 360 « fans » à fin 2019.

2.3 Organe de révision

Raison sociale : **Auditam Fiduciaire Michael Amsellem**

Expert-réviseur agréée ASR, membre de la Chambre Fiduciaire suisse.

Personne de contact : Michaël AMSELLEM, Expert-réviseur agréé ASR.

Adresse : Avenue Rosemont 12 1208 Genève.

Téléphone, courriel: 022 300 63 74 ma@auditam.ch

3. Activités

3.1 La mise en œuvre des projets des deux Agenda21 de cinq communes rurales à Madagascar

Une autoévaluation de 3 projets en cours depuis 2011 a été faite. Ce travail concerne les communes d'Androvakely, d'Antanétibé-Anativilo et de Belanitra qui forment la région de l'Anativilo peuplée de 36'000 personnes. Une fois le rapport validé, les résultats seront mis en ligne.

Projets des AGR ou Activités Génératrices de Revenus communes de l'Anativilo

Les bénéficiaires de ce projet sont en majorité des femmes de ménages monoparentaux. Ces femmes sont salariées agricoles quand il y a du travail aux champs. Le reste du temps, il est difficile à ces femmes de nourrir leurs enfants (un repas au maximum par jour), de les scolariser et d'envisager un avenir. Le projet vise à sortir ces femmes de l'extrême pauvreté par des formations agricoles, puis ces femmes sont dotées en semences pour mettre en œuvre les formations acquises. La mise en œuvre des cultures leur permet d'acquérir du revenu et de se constituer un capital en semence et financier. En 2019, ce sont 361 femmes bénéficiaires qui ont mis en culture 420'000 mètres carrés et pratiqué des activités dans les domaines de la couture, de la floriculture et de la culture de riz. La banque de semence de ces femmes est en cours de formation. De plus, 60 de ces femmes bénéficiaires ont suivi la campagne d'alphabétisation. Malgré l'épidémie de peste de 2017, un retard de financement de 9 mois et le début de la pandémie Covid-19, nous arriverons à terminer le projet en juillet 2020, au lieu de février.



Un exemple d'un napperon brodé par une des femmes bénéficiaires du projet.

Projet Éducation et revenus, communes d'Alakamisy et de Tsarasaotra.

Le bâtiment scolaire touche à sa fin, il reste à livrer les 40 tables bancs et les travaux de peinture des latrines. Sa mise en fonction aura lieu après la réception dudit bâtiment par les autorités locales, entre autres le chef ZAP, le chef CISCO et le Maire nouvellement élu. La date n'a pas encore été fixée. 100 adultes ont suivi la campagne d'alphabétisation, toutes sont des femmes. 25 enseignants recrutés et payés par les associations de parents d'élèves ont été formés à la psychopédagogie et au français. Les 210 femmes bénéficiaires ont mis en culture 30 hectares pour la mise en œuvre pratique de leurs formations. Le projet en 2020 rentrera dans sa 2^e année. Il restera à trouver les fonds pour la construction de 2 bâtiments scolaires équipés et les formations des enseignants.

Réunion d'information commune d'Alakamisy avec les futures bénéficiaires.



Visite de solidarité et d'échange et son projet

Cette visite liée à un projet se fait dans le cadre de l'association Zara Soa. Notre association propose des thèmes de projet à Zara Soa et des lieux dans les trois communes malgaches dans lesquelles nous mettons en œuvre des projets depuis 2011.

La soirée de restitution du voyage a eu lieu le 15 mai. Les 8 collégiens genevois de l'école Moser, en 3^e année de classe de maturité fédérale, ont présenté leurs actions et ce qu'ils ont appris de cette expérience. Ce fut l'occasion de réunir les parents d'élèves, leurs proches, la direction de l'école et les enseignants.

Le prochaine visite est prévue en avril 2020. L'association Zara Soa financera des adductions d'eau potable et la construction d'au moins un bâtiment scolaire d'école primaire pour 80 enfants. Ce projet aura lieu dans 3 villages enclavés, autrement dit un autre monde.

3.2 Animations et activités en lien avec l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Nos animations s'inscrivent dans le programme scolaire en utilisant comme base les objectifs d'apprentissage, les composantes et les thématiques précisés dans le Plan d'Étude Romand. Les enseignant-e-s ont reçu des supports d'accompagnement pour préparer les élèves aux animations en classe et pour intégrer le contenu des animations dans les séquences d'enseignement afin d'assurer un suivi dans les matières enseignées. Du matériel pédagogique pour l'installation et l'entretien du vermicomposteur ainsi que des pots pour les semis complètent les supports d'enseignement.

Potager pédagogique du Parc Navazza

Cette année, 34 classes d'écoles primaires avec 657 élèves se sont déplacés au potager pour les animations. Quant aux adultes, ce sont 7 visites guidées du potager, qui ont été réalisées.

Détails sur les animations au potager.

Face à l'augmentation des gaz à effets de serre, à la perte et à la dégradation de nos terres fertiles, à l'augmentation de la pollution et des déchets, l'éducation au développement durable et à l'environnement prend une importance accrue. La sensibilisation au jardinage biologique et au fonctionnement des écosystèmes en fait partie. Ce programme de sensibilisation pour le potager communal dans le parc Navazza se compose de :

Deux animations scolaires pour les écoles primaires de Genève

- Animation « Relations vivantes : « Nos petits amis du jardin »
- Animation « Respirations saisonnières : « Rythmes et cycles de la nature »

Quatre ateliers de formations pour adultes au jardinage écologique

- Travailler avec les rythmes du printemps et de l'été
- Travailler avec les rythmes de l'automne et de l'hiver
- Accueil de la biodiversité
- Créer des liens dans le jardin

Une visite guidée pour grands et petits (tout public, ciblée familles)

Animations au Vermicompostage

En 2019 ont été réalisés 26 animations pour 382 élèves de 6 écoles primaires.

Deux animations ont lieu successivement. La première en automne et la deuxième au printemps.

La séquence complète, avec ses deux animations, chevauche donc les années civiles successives.

Détails sur les animations au vermicompostage

Animation No 1 : Nos mangeurs de déchets, déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec les vers de compost et du cycle qui mène du sol à l'assiette.
2. Installation du vermicomposteur et bases de connaissances pour l'entretien de ce dernier et de ses habitants.
3. Observation des vers dans leur milieu.
4. Comprendre l'importance environnementale du recyclage des déchets.
5. Comprendre le rôle des vers dans le processus de transformation des déchets en une ressource précieuse.



Animation No2 : Nos jardiniers de l'ombre déroulement de l'animation :

1. Rencontre avec le monde des plantes qui dépendent d'un sol vivant pour leur croissance.
2. Voyage à travers le cycle de vie qui mène de la graine à la fleur.
3. Installation d'une plante en pot en appui de fenêtre et semis de plantes potagères dans le vermicompost (qui sera prêt à récolter)!
4. Comprendre une partie des concepts environnementaux et dynamiques écologiques liés aux cycles naturels de croissance et décomposition des végétaux.

3.3 Participations à des manifestations

Association Archi-cultures, journée de la propreté à Chancy

Le 29 septembre, invité par l'association Archi-cultures, nous avons tenu un stand pour présenter le vermicompostage.

Fête de l'abeille et du terroir

Le 5 octobre 2019, environ 170 personnes et leurs enfants ont pu découvrir nos ateliers, le potager pédagogique et être sensibilisés au vermicompostage.

Projet Macromascar (<https://www.macromascar.com/document-de-projet>)

Ce projet avait pour but de promouvoir le développement durable avec trois associations à Madagascar. Les membres du projet ont été à Madagascar et visité les projets en œuvre au sein de WWF Madagascar, Nouvelle Planète et Glocal. Un film a été réalisé avec des photos, ainsi qu'une exposition et plusieurs conférences. Glocal a présenté ses projets et son approche du Développement Durable le 22 septembre 2019 à la Blue Factory à Fribourg.

Marché de Noël du Domaine de Château des Bois

Les 16 et 17 novembre, nous avons tenu un stand de récolte de dons pour le Projet Éducation et revenus. Les objets d'artisanat malgache se sont bien écoulés pour soutenir les 210 femmes bénéficiaires et l'amélioration de l'enseignement et des infrastructures scolaires.

Stand du marché de Noël



4. Perspectives

4.1 Pour les projets à Madagascar

À nouveau, comme l'an passé, une diversification des sources de financement s'avèrera toujours indispensable si Glocal souhaite continuer la mise en œuvre des projets.

Pour l'Anativilo (communes d'Androvakely, d'Antanétibé-Anativilo et de Belanitra), nous avons prévu 4 projets, pour 2020. Ces projets se feront en majorité en 2021, si tout ira bien.

Pour les trois communes de l'Anativilo il reste.

Projets	Reste à faire
Adductions d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> ○ 149 Bornes fontaines et 45 puits à bâtir . ○ 21'297 personnes sans accès à l'eau potable dans 105 villages et hameaux à connecter.
Plantations d'arbres sur les versants	<ul style="list-style-type: none"> ○ Terminer la certification foncière des reboisements faits jusqu'en 2018. ○ Former l'ensemble des ménages reboiseurs à la gestion des reboisements. ○ Aller dans la direction de la formation d'une association des ménages reboiseurs. ○ Démarrer le projet pour les ménages ramasseurs de bois.
Lacs et ménages de pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> ○ Entamer le Transfert de gestion des lacs de l'État vers les ménages de pêcheurs (loi Gelose) pour 7 lacs et 406 ménages de pêcheurs (soit ~ 2'400 personnes). ○ Former les ménages de pêcheurs à des activités génératrices de revenus pour augmenter le niveau de vie pour qu'ils sortent de l'extrême pauvreté. ○ Former les pêcheurs à la production d'alevins. ○ Alphabétiser les membres des ménages de pêcheurs. ○ Diminuer les apports de sable et sédiments fins dans les lacs et par endroits des intrants des cultures intensives. ○ Réintroduire les espèces indigènes disparues. ○ Gestion durable des ressources lacustres par les ménages de pêcheurs.

Projets	Reste à faire
Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour les femmes des ménages défavorisés monoparentaux	<ul style="list-style-type: none"> ○ Terminer la mise en place de la banque de semences. ○ Amener les bénéficiaires restantes à la fin du processus (50 en 2020, 101 en 2021, 210 en 2022). ○ Pérenniser les activités par la formation d'une structure indépendante gérée, animées par les ex-bénéficiaires. ○ Explorer des activités hors cultures pour générer des revenus.

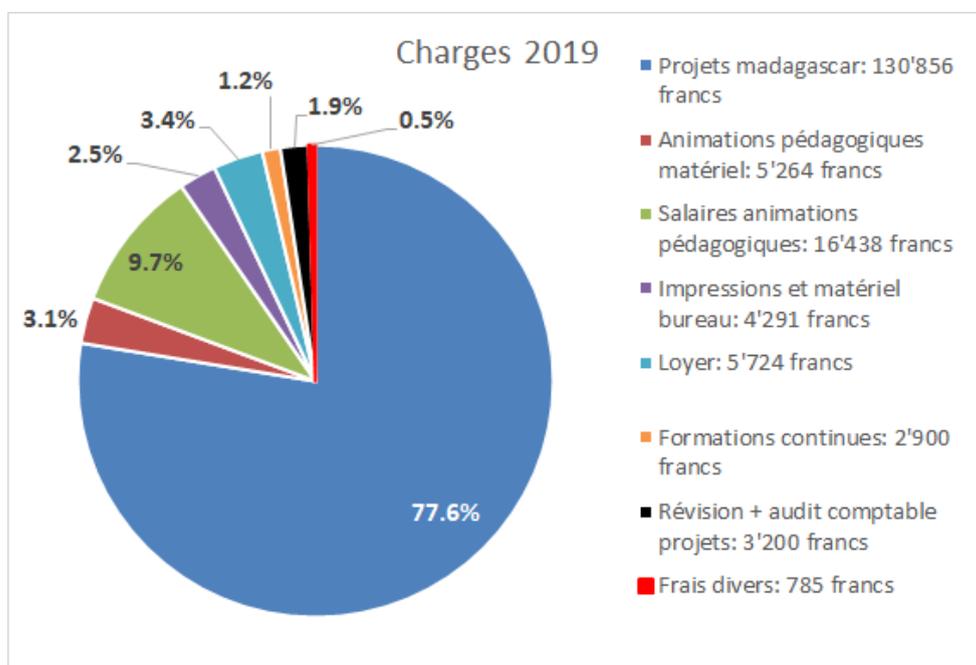
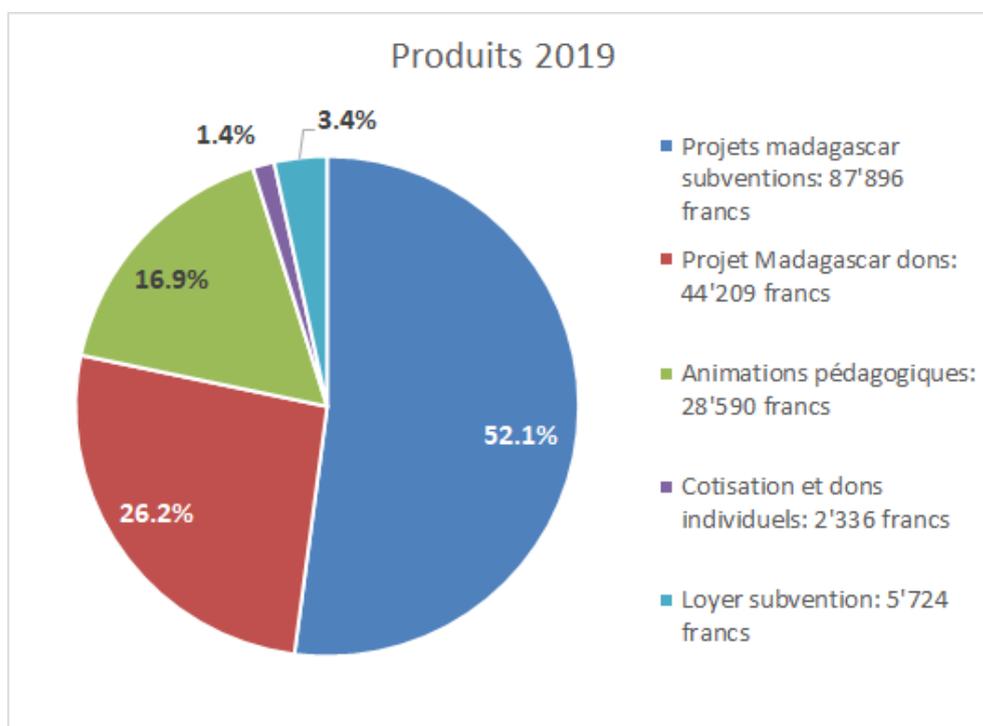
Quant au projet de désenclavement de 10'981 personnes de la commune d'Androvakely, nous ne l'avons pas abandonné. Il s'agira de le modifier et le remettre sur l'ouvrage. L'objectif de ce projet est de concevoir un ouvrage de génie civil pour franchir le fleuve Jabo qui permettra de désenclaver 10'981 personnes. Trois ingénieurs en génie-civil participeront à ce travail dont un stagiaire de l'EPFL. Ce projet terminé, il restera à trouver les fonds pour bâtir cet ouvrage.

Pour les communes d'Alakamisy et de Tsarasaotra, le projet « Éducation et revenus » continue. L'autre grande priorité est l'accès à l'eau potable pour que les familles puissent avoir de l'eau propre. Cette eau propre permet de diminuer la fréquence de maladies liées à l'eau de 80-90%, en particulier chez les nourrissons et jeunes enfants. Reste à voir si une mise en œuvre de ce projet sera possible en 2021 ou 2022.

4.2 Pour l'éducation au développement durable et à l'environnement

L'accueil des classes et les animations au potager pédagogique du Parc Navazza de Lancy, s'étofferont de l'animation au rucher. Ce qui renforcera la cohérence avec les animations au potager.

5. Comptes et rapport de l'organe de révision



**Association Glocal
Lancy**

Bilan au 31 décembre	2019	2018
	CHF	CHF
ACTIF		
Actif circulant		
Caisse	331,70	331,70
Postfinance	18 914,40	16 808,50
Actifs transitoires	1 617,70	2 113,00
Total actif circulant	20 863,80	19 253,20
Actif immobilisé		
Actif immobilisé	0,00	0,00
Total actif immobilisé	0,00	0,00
TOTAL ACTIF	20 863,80	19 253,20
PASSIF		
Fonds étrangers à court terme		
Créanciers	3 086,35	2 113,00
Passifs transitoires	11 337,70	10 805,55
Total fonds étrangers à court terme	14 424,05	12 918,55
Fonds étrangers à long terme		
Créanciers à long terme	0,00	0,00
Total fonds étrangers à long terme	0,00	0,00
Fonds propres		
Capital	0,00	0,00
Résultat - résultat reporté	6 334,65	5 967,98
- résultat de l'exercice	105,10	366,67
Total fonds propres	6 439,75	6 334,65
TOTAL PASSIF	20 863,80	19 253,20

Compte de pertes et profits pour l'exercice	2019	2018
	CHF	CHF
PRODUITS		
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)	87 896,00	0,00
Fondation Gertrude Hirzel	24 209,00	0,00
Fondation Madeleine	20 000,00	0,00
Subvention de la Commune de Plan-les-Ouates	0,00	15 000,00
Fonds Mécénat SIG	0,00	10 000,00
Subvention de la Commune de Collonge-Bellerive	0,00	3 000,00
Total subventions pour l'Agenda21 Madagascar	132 105,00	28 000,00
Produits des animations pédagogiques	28 590,00	29 100,00
Remboursement Doria pour Etat Genève solde projet 2017	0,00	2 113,00
Dons & cotisations des membres (y.c. marché de Noël)	2 336,15	2 160,00
Subvention local - Ville de Lancy	5 724,00	5 724,00
Total autres produits	36 650,15	39 097,00
TOTAL DES PRODUITS	168 755,15	67 097,00
CHARGES		
Mise en œuvre d'un Agenda21 à Madagascar via l'Association DORIA	120 368,19	29 171,00
Remboursement Etat Genève solde projet 2017	0,00	2 113,00
Frais de pilotage Agenda21 Madagascar	10 488,19	4 457,19
Frais d'ateliers & d'animations	5 264,40	6 508,70
Salaires et charges sociales personnel animations	16 438,40	13 465,20
Frais de bureau, imprimante et et site internet	4 291,40	0,00
Formation continue	2 090,00	0,00
Honoraires d'audits	3 200,00	3 200,00
Loyer local	5 724,00	5 724,00
Cotisations et dons	300,00	1 580,00
Frais financiers	485,47	511,24
TOTAL DES CHARGES	168 650,05	66 730,33
RESULTAT DE L'EXERCICE	105,10	366,67

Annexe aux comptes annuels au 31 décembre 2019

1. ORGANISATION DE L'ASSOCIATION

<i>nom de l'association</i>	Association GLOCAL
<i>adresse de correspondance</i>	Case postale 504 1212 Grand-Lancy 1
<i>téléphone</i>	077 419 55 93
<i>e-mail</i>	jean@association-glocal.ch
<i>site internet</i>	www.association-glocal.ch
<i>but de l'association</i>	L'Association a pour finalité de favoriser l'adoption et l'introduction du développement durable au sein de la société. Dans ce but ses actions sont notamment : <ul style="list-style-type: none">• la production et la diffusion d'information afin de sensibiliser la population, les collectivités publiques et les entreprises à la thématique du développement durable ;• l'appui et l'accompagnement dans les pays en développement de programmes et projets, dans un esprit de solidarité et d'échange, au plus proche des besoins des populations locales ;• le soutien et la promotion d'initiatives allant dans le sens de la finalité de l'association.
<i>statuts</i>	Les derniers statuts datent du 01.01.2013.

2. TENUE DE LA COMPTABILITÉ

<i>comptable</i>	Damien Bonfanti, trésorier et Jean Fornells, Directeur
<i>téléphone</i>	022 321 49 50
<i>e-mail</i>	damien@association-glocal.ch

3. ORGANE DE RÉVISION

<i>raison sociale</i>	Auditam Fiduciaire Michael Amsellem Expert-réviseur agréé ASR et membre de EXPERTSuisse
<i>personne de contact</i>	Michael Amsellem, Expert-réviseur agréé ASR
<i>adresse</i>	Avenue Rosemont 12 1208 Genève
<i>téléphone</i>	022 300 63 74
<i>e-mail</i>	ma@auditam.ch

4. COMITE (AU 31.12.2019)

Frédéric RENEVEY
Philippe MARTIGNANO
Damien BONFANTI
Ingrid EKSTRAND CLEMENT
Anne BONVIN BONFANTI
Mirjam LECLERC

Président
Vice-président
Trésorier
Membre
Membre
Membre

Les membres du Comité ne sont pas salariés de l'association et ne touchent pas de jetons de présence ni aucune autre indemnité. Ils peuvent être rémunérés sur la base d'un mandat précis et cas échéant dans les limites autorisées par le mandat (frais de gestion limités à une certaine part d'une subvention, par exemple). Dans ce cas, leurs prestations doivent être indiquées dans la présente annexe.

5. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les prescriptions du Code des Obligations suisse. Ils sont également inspirés des Swiss Gaap RPC, comme recommandé par la directive transversale de l'Etat de Genève relative à la présentation et révision des états financiers des entités subventionnées et autres entités para-étatiques.

Des budgets très détaillés ont été établis pour chaque projet et fournis à toutes les entités concernées.

6. CRÉANCIERS

Les montants dus au 31 décembre 2019 correspondent aux soldes de charges sociales 2019 et de l'association Doria à Madagascar.

7. PASSIFS TRANSITOIRES

Ils représentent les honoraires de révision (y compris ceux de l'auditeur sur place à Madagascar), des honoraires de suivi des projets estimés à payer ainsi que des dons reçus d'avance (budget 2020).

8. FONDS PROPRES ET REPORT À NOUVEAU

Ces fonds sont à la disposition de l'association mais ne sauraient être utilisé autrement que dans le cadre du suivi du projet agenda21 Madagascar. Ils seront donc reportés à nouveau au 01.01.2019.

9. EVALUATION DES RISQUES

Le Comité a fait une évaluation des risques en relation avec l'association, document validé en mars 2012 et qui est régulièrement actualisé. Le risque d'une anomalie significative dans la présentation des comptes peut donc être qualifié de modeste.

10. CONVENTION

Une convention avait été signée en date du 26.06.2017 pour l'année 2017 entre l'association GLOCAL et le Département Présidentiel (Etat de Genève). Elle définissait notamment les buts et objets de la contribution, les conditions d'octroi, le suivi et le contrôle financier. Le rapport final du projet a été transmis en 2019 à l'Etat de Genève qui a calculé un solde à lui restituer de CHF 2'113 (voir poste « Créanciers » plus haut, point 6). Ceci a été réglé en 2019.

11. PROJETS EN COURS

Deux projets sont en cours de réalisation (signature notamment de conventions avec la FGC - Fédération Genevoise de Coopération) pour les années 2019-2020 et 2019/2022. La clôture du projet 2019/2020 dépendra de décisions de financement à venir en mars 2020. Sans complément de financement, le projet sera clôturé au mieux en tenant compte du financement déjà reçu.

12. EXONÉRATION FISCALE

L'exonération d'impôts sur le bénéfice et le capital a été obtenue auprès de l'administration fiscale cantonale pour une durée de 10 ans au niveau de l'ICC (impôts cantonaux et communaux) et pour une durée indéterminée au niveau de l'IFD (impôt fédéral direct), et ce rétroactivement depuis la création de l'association (soit dès le premier exercice de l'association en 2010).

13. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Pour la suite des projets les années à venir, aucune dépense ne sera engagée avant d'avoir reçu une subvention ou un don correspondant.

14. LISTE DES AIDES FINANCIÈRES (SUBVENTIONS)

Les subventions sont détaillées dans le compte de pertes et profits.

Proposition d'emploi du bénéfice au bilan au 31 décembre	<u>2019</u> CHF	<u>2018</u> CHF
Bénéfice à disposition		
Résultat reporté	6 334,65	5 967,98
Résultat de l'exercice	<u>105,10</u>	<u>366,67</u>
Total à disposition	<u><u>6 439,75</u></u>	<u><u>6 334,65</u></u>

Proposition d'emploi du bénéfice		
Report à nouveau	<u>6 439,75</u>	<u>6 334,65</u>
Total	<u><u>6 439,75</u></u>	<u><u>6 334,65</u></u>

Rapport des vérificateurs aux Comptes 2019

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée générale et aux Statuts de l'Association Glocal, nous avons procédé à la vérification des comptes de l'Association, arrêtés au 31 décembre 2019.

La vérification a porté sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, conformément aux statuts de l'Association.

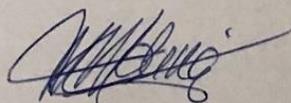
Nous nous sommes assurés de la concordance des soldes de comptes de Posfinance avec les relevés de comptes arrêtés par Postfinance.

Nous avons procédé à la vérification des dépenses enregistrées au cours de l'exercice 2019 par le pointage aléatoire avec les documents justificatifs de base, et obtenu tous les détails et explications nécessaires grâce à la tenue d'un classeur de facturation.

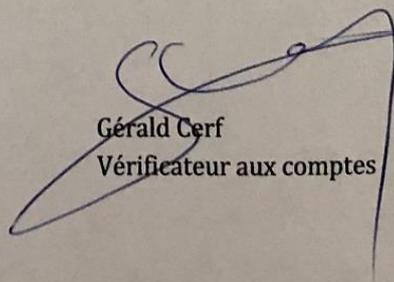
Nous remercions Messieurs Damien Bonfanti et Jean Fornells pour la tâche qu'ils ont accomplie pour la tenue de la comptabilité de l'Association Glocal.

Nous certifions les comptes tels qu'ils sont présentés et formulons les réserves d'usage dans la mesure où les faits et documents susceptibles de modifier les résultats n'auraient pas été portés à notre connaissance.

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes de l'Association Glocal pour l'année 2019.



Maria Molina
Vérificatrice aux comptes



Gérald Cerf
Vérificateur aux comptes

6. Remerciements

Glocal remercie pour 2019 les bailleurs de fonds et personnes suivantes pour les projets à Madagascar:

La Fondation Lord Michelham of Hellingly pour son soutien aux projets des femmes AGR dans l'Anativilo et Monsieur Patrick de Rham pour son partage d'expertise quant aux poissons d'eau douce malgaches.

Pour le projet Éducation et revenus :

- La fondation Gertrude Hirzel
- La fondation Madeleine
- Les donateurs lors du marché de Noël du domaine de Château des Bois
- Ainsi que Sylvie van Berchem pour sa gentillesse et son engagement qui nous a permis d'être présent à son marché de Noël.

Ce soutien financier et moral envers les populations des trois communes concernées a permis de faire de grands pas quant à l'amélioration de leur condition de vie. Les résultats obtenus démontrent qu'un Agenda21 local n'est pas le privilège des collectivités des pays développés et que la démarche est réalisable par des communautés démunies, pour autant qu'elles soient adéquatement soutenues.

N'oublions pas que sans l'implication des autorités communales des cinq communes malgaches, des bénéficiaires des associations locales, ces projets ne seraient que de vaines chimères sur papier. À noter ainsi que les bénéficiaires remercient les donateurs et bailleurs et se réjouissent de pouvoir rencontrer l'un ou l'autre de leurs représentants sur le terrain.

Par ailleurs, nous remercions les animateurs-trices, les expert-e-s, les membres du comité, ainsi que tous les bénévoles qui ont collaboré d'une manière ou d'une autre au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable. En particulier cette année ceux qui ont participé et tenu le stand au marché de Noël du Domaine de Château des Bois et à Philippe Martignano pour ses photographies.

Auteurs : Frédéric RENEVEY & Jean FORNELLS.